Commune
Culture
Agenda 21
Police municipale
Travaux
Sport
Nouvelle activité
Associations
Bloc-notes
État-civil
Expression libre

Rue des Sports

Le groupe d'opposition s'est exprimé dans le bulletin municipal de septembre sur le coût des travaux envisagés rues des Sports, des Écoles et place de la Gare.
Une réponse leur a été apportée par Jean-Jack BOUMENDIL, adjoint aux travaux, en questions diverses du conseil municipal du 5 octobre. Je vous invite à en prendre connaissance. Vous la retrouverez en fin de procès-verbal de séance, soit en mairie, soit sur le site internet communal.
Quoiqu'il en soit, il me semble important de vous la résumer.
Rappeler que **le restaurant scolaire a été financé par le recours à l'emprunt et non par un prélèvement sur fonds propres de 1 560 000 € comme annoncé en 2012, en séance municipale,** me semble indispensable, compte tenu de l'inexistence de ces fonds propres lors du montage du dossier. Je n'avais pas prévu de revenir sur ce sujet, mais puisque certains y tiennent… **Cette dissimulation explique l'augmentation importante du taux d'endettement de la commune.**
Entre 2013 et 2014, **l'annuité de la dette est passée de 425 000 € à 591 000 € (+ 40 %). La capacité d'épargne 2015 était insuffisante** pour assurer son remboursement. Même sans les travaux de la rue des Sports, **l'augmentation de l'impôt était nécessaire puisque le remboursement de la dette ne peut se faire par de l'emprunt**.
Mais cela, vous le savez puisque j'ai eu l'occasion de vous l'écrire. Il n'y a que les élus d'opposition qui ne veulent pas l'entendre. Il n'était pas nécessaire de gonfler les chiffres des travaux de la rue des Sports pour justifier de l'augmentation des impôts, mais certains préfèrent peut être le faire croire. La véritable raison les gêne probablement !
Pour ce qui est du **coût des travaux** actuellement engagés sur la rue des Sports et place de la Gare, **son chiffrage a été établi par le maître-d'œuvre, choisi par nos prédécesseurs, sur la base des prix de marché de l'année 2013**. Le différentiel entre le chiffrage annoncé et le prévisionnel est conséquent. Il est le résultat de **la loi du marché, telle qu'elle sévit actuellement sur les entreprises**, qui nous permet de réaliser une **économie substantielle**. C'est la population surzuroise qui va en bénéficier, et nous devrions tous nous en réjouir. **Cette baisse de coût : ce sont des remboursements en moins pour les années 2016 et les suivantes.**
Quel était le montant estimatif de ces travaux évalués par la précédente municipalité ? Equivalent au nôtre si nous excluons les travaux du carrefour du Gouarh.
Cette suspicion, malsaine, est inconcevable. En effet, j'ai construit **pour la première fois à SURZUR un plan pluriannuel d'investissements, sur 5 ans**, en prenant pour base l'analyse prospective réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques. C'est un exercice long et complexe, **indispensable pour une vision claire de la situation et de son évolution prévisionnelle**. Avec mes adjoints, je l'ai présenté et commenté, **à l'ensemble des élus**, au cours de plusieurs réunions, afin que chacun bénéficie de la même information et se l'approprie.
De grâce, n'accusez pas les élus actuels de manipulation. Ils poursuivent la mission que leur ont confiée les électeurs **dans la plus grande transparence**.
Oui l'augmentation des impôts, conjuguée à la baisse des dotations de l'État, prévisible depuis longtemps, est le résultat d'une gestion hasardeuse et d'investissements inconsidérés des années passées.

Michèle NADEAU, maire.

N° 18
Octobre 2015

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Semaine du goût : connaître les légumes anciens !

La semaine du goût a été fêtée à Surzur sur le thème « les légumes anciens » à l'initiative de Patrick LE JALLÉ, cuisinier et responsable du restaurant scolaire. Plusieurs variétés **ont été exposées** toute la semaine dans la salle du restaurant : **navet, pâtisson, carotte pourpre et jaune, fenouil, panais, potimarron, scorsonère, tomate noire de Crimée**… Ces légumes ont été présentés par le chef à la classe de CM bilingue de l'école St-André. Les élèves étaient curieux de connaître et de voir ces produits de la terre, **aux formes et couleurs inhabituelles**. Cette présentation a été réitérée pour d'autres classes. Les menus de la semaine du goût ont intégré une grande partie de ces légumes sous différentes formes, de façon à sensibiliser les jeunes aux saveurs et légumes un peu oubliés dans nos habitudes alimentaires.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Norbert LE PIRONNEC.

Commune

Des animaux en visite au multi accueil

Manuella MAILLET, de l'association Loen, médiatrice animale est venue mardi 29 septembre au multi-accueil présenter ses petits compagnons. Les enfants ont donc fait la connaissance de Marguerite et de Bidul les cochons d'Inde, de Gasper et Légo les lapins ainsi que des deux gerbilles. Ils ont partagé un moment de tendresse, de câlins. Ce fut pour eux, un plaisir de les nourrir et de leur brosser les poils ! Cette première rencontre sera suivie de quatre autres séances jusqu'au mois de décembre.

Appel aux bénévoles :

Élection des conseillers régionaux les 6 et 13 décembre

Pour ces 2 dimanches, la mairie recherche des volontaires pour le **dépouillement des bulletins de vote,** le soir des élections. Toutes les personnes intéressées par cette fonction citoyenne sont invitées à se faire connaître auprès de Florence LÉON-GOURVÈS, à la mairie au 02 97 42 12 52.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'**armistice** de la première guerre mondiale et des soldats morts pour la France, se déroulera **mercredi 11 novembre.** Rassemblement des associations et des autorités sur la place de la Poste à **10h45.** À 11h, messe en l'église paroissiale suivie de la cérémonie au Monument aux Morts. À l'issue de cette commémoration, un pot de l'amitié sera offert en mairie.

Participation à « la Vannetaise »

24 membres du personnel communal, ont marché ou couru dimanche 11 octobre pour l'édition 2015 de « la Vannetaise ». L'amicale du personnel a pris en charge la moitié des frais d'inscription.

Complémentaire santé solidaire

Le comité de pilotage du CCAS, chargé d'étudier le projet d'une Complémentaire Santé Solidaire pour les usagers de notre commune, a retenu, après étude, deux propositions. Nous invitons tous les Surzurois intéressés et leurs représentants à une réunion publique d'information, **vendredi 20 novembre à la salle des fêtes à 18h.** A l'issue de la présentation les deux organismes sélectionnés auront chacun un stand et répondront aux questions des futurs usagers. Venez nombreux, votre avis est précieux et éclairera le choix définitif du CCAS.

Culture

Médiathèque

Exposition « Le loup »

En novembre, la médiathèque propose une exposition sur le loup. Une dizaine de panneaux présenteront la biologie et le comportement de ce prédateur, autrefois l'un des mammifères les plus répandus sur la planète. Exterminé dans de nombreux endroits du monde, ce grand carnivore est aujourd'hui de retour dans des lieux où il avait disparu. En France, l'éradication du loup date de 1939. Certains venus d'Italie se seraient installés de nouveau dans l'hexagone en 1992. Cette exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan sera visible aux heures d'ouverture de la médiathèque du 3 au 28 novembre 2015.

Journée du Patrimoine

Une vingtaine de personnes a été accueillie au manoir de Cohanno, par son propriétaire, Gaëtan de LANGLAIS pour une visite des lieux dès 10h. Ce manoir est dans la famille de LANGLAIS, depuis 1857. La dernière restauration a débuté en 1962 par Xavier de LANGLAIS et a été achevée par son fils Gaëtan.

Agenda 21

Surzur - Estonie à vélo !

Un couple de Surzurois a effectué, d'avril à juin 2015, un périple de 4 900 km à vélo entre SURZUR et TALINN (ESTONIE). Il vous invite à découvrir ce voyage à travers un diaporama et à partager quelques exemples de développement durable, découverts au fil de différentes rencontres. Rendez-vous à la salle des fêtes vendredi 6 novembre à 20h.

Police municipale

Le code de la route & les cyclistes

Il est rappelé que le code de la route s'applique également aux cyclistes. Hormis le retrait de point(s), les amendes sont identiques. Aussi ces derniers ne doivent jamais rouler à plus de deux de front. Ils doivent se mettre en simple file lorsqu'un véhicule annonce obligatoirement son intention de dépasser (*article R.431-7*). Ce dépassement doit s'effectuer, comme pour les piétons, à au moins un mètre du cycliste en agglomération et à un mètre et demi en dehors (*article R.414-4*). Pour un meilleur partage de la route en toute sécurité, chacun est invité à respecter les lois et réglementations en vigueur.
Rappel : pour votre sécurité, le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Participation citoyenne

Le lancement de la « Participation citoyenne » sur la commune montre l'engouement que la population a pour la vigilance et la bienveillance envers son prochain, mais aussi l'attrait pour la sécurité de tous. Il est rappelé que ce dispositif est ouvert à chacun et que plus il y aura de participants, plus l'action sera pertinente. Aussi, vous êtes tous invités à rejoindre cette action citoyenne en contactant la mairie ou la police municipale au 02 97 42 12 52. ou police.municipale@surzur.fr

Prochaines réunions publiques avec la gendarmerie

Venez nombreux assister aux réunions publiques avec la gendarmerie et la police municipale dans la salle du conseil de la mairie entre 19h et 20h.
- Lundi 23 novembre 2015 : Les cambriolages dans les commerces.
- Lundi 28 décembre 2015 : Les escroqueries sur internet.

Travaux

Parking de la rue des Ecoles

Nous avons modifié vos habitudes au niveau du parking de la rue des Écoles ; c'était pour la bonne cause. **Nos observations répétées sur le terrain montrent le bien-fondé de ce changement**. Priorité a été donnée aux véhicules sortant du parking. La sortie du parking par le point haut de la rue et le « cédez le passage » associé, évitent son blocage par les véhicules souhaitant y entrer. Toute la longueur de la file de dépose-minute peut être maintenant utilisée. Le conducteur « premier arrivé » ne bloque plus la totalité de la file pour suivre son enfant des yeux jusqu'à son entrée à l'école, ce qui était fréquemment le cas jusqu'alors. Garer son véhicule en marche arrière permet de sécuriser le passage des enfants lorsque les véhicules quittent le parking. Cette solution est provisoire ; nous avons cherché à minimiser les dépenses en attendant la réalisation des travaux de la rue des Écoles que nous espérons pouvoir entreprendre en 2016.

Rue des Farfadets

L'entreprise INEO, sous maitrise d'œuvre du SDEM (Syndicat Départemental d'Énergie du Morbihan), réalise des travaux d'amélioration de l'éclairage et d'effacement des réseaux rue des Farfadets.
Après la remise en état, par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Eau Potable de la presqu'ile de Rhuys), des réseaux d'eaux pluviales et usées, le revêtement de la chaussée doit être repris. La charge de cette reprise est répartie entre le SIAEP et la commune. Il convenait donc, avant cette reprise pour une dizaine d'années, d'enfouir et de mettre en conformité les installations d'éclairage, d'alimentation électrique et téléphonique. Ces travaux tiennent compte également des contraintes liées à l'implantation du nouvel ensemble d'habitations de Kerbihan.

Sport

Calendrier sportif : novembre 2015

Football :

dimanche 8 :
Surzur 2 – Tréffléan 1(seniors masculins) - 13h
Surzur 1 – Vannes Gazelec (seniors masculins) -15h

dimanche 22 :
Surzur 2 – Arzon 1(seniors masculins) - 13h
Surzur 1 – Marzan 2 (seniors masculins) - 15h

Tennis :
dimanche 8 :
Surzur – Allaire (seniors féminins)
dimanche 22 :
Surzur – Muzillac 2 (seniors féminins)

Nouvelle activité

« Défilé D'aiguilles »

Passionnée de couture et formée par une styliste professionnelle, **Laetitia DANIELO**, a créé son atelier nommé « **Défilé D'aiguilles** », depuis mars 2015 à Surzur. Vous pouvez vous rendre à son atelier sur rendez-vous, les déplacements à domicile sont possibles. Elle crée des vêtements et des accessoires sur mesure (sur les suggestions des clients ou à sa propre initiative), conseille sur la matière, la forme, les éléments à rajouter. Elle est ouverte à toutes idées. Mme DANIELO réalise également des retouches, de la broderie (naissance, baptême, mariage, communion) et envisage de mettre en place des cours collectifs ou particuliers (Comment se servir d'une machine à coudre, petite confection d'accessoires, les bases de la couture…). Elle travaille dans un rayon de 40 kilomètres.
Laetitia DANIELO : 4, bis rue des Lutins, 56450 Surzur - Contact : 02 56 63 41 77 - 06 25 03 35 44 / defiledaiguilles@outlook.fr

Associations

ADES - Une action citoyenne sur la commune

Dans la matinée du jeudi 24 septembre, l'Association de Défense de l'Environnement de Surzur (ADES) a procédé, avec la participation d'une vingtaine de ses membres et amis, à une opération de ramassage des déchets jetés dans les fossés et sur les bords de route. L'action s'est portée sur la route de Lauzach, entre la sortie de Surzur et le hameau de Vinihy, soit sur 5 km. La récolte a été malheureusement très probante sur la fréquence de ces gestes d'incivisme. En effet, plus de 150 bouteilles en verre et quatre fois plus de contenants en aluminium ont été collectés, soit plus d'un de ces objets tous les 15 m linéaires, et c'est sans compter les bouteilles et sacs en plastique, cartons et autres détritus de toutes natures qui, entassés dans des poubelles, ont représenté un volume de 500 litres. Ces déchets abandonnés dans les fossés représentent une pollution visuelle évidente, des pièges pour la petite faune, avant de devenir une pollution sournoise de nos cours d'eau dont la communauté tente par ailleurs d'en restaurer la qualité à grands frais. Les opérations d'entretien des fossés par des engins mécaniques, pulvérisent les bouteilles de verre, déchiquètent les objets en aluminium ou en plastique qui s'y trouvent. Les milliers de débris sont alors rapidement transportés par les pluies vers les cours d'eau, dont ils tapissent le lit, les contaminant au détriment de la biodiversité et de la qualité des eaux, avant de se répandre dans l'océan.

Dates à retenir :

Novembre

Lundi 2 :
Conseil municipal - 20h - mairie

Vendredi 6 :
Soirée-diaporama « Surzur/Estonie à vélo » - 19h - salle des fêtes

Dimanche 8 :
Derby au centre équestre

Mercredi 11 :
Commémoration de l'armistice - 10h45

Samedi 14 :
Repas du club Bel automne

Vendredi 20 :
Réunion publique « Complémentaire santé solidaire »

Lundi 23 :
Réunion avec la gendarmerie : les cambriolages dans les commerces - 19h - mairie

Vendredi 27, samedi 28 :
Collecte de la Banque Alimentaire - Intermarché

Décembre

Dimanches 6 et 13 :
Élections régionales

Lundi 14 :
Conseil municipal - 20h

Jeudi 17 :
Spectacle de Noël pour les enfants des écoles - salle des fêtes

Lundi 28 :
Réunion publique : « les escroqueries sur internet »

Derby au centre équestre

L'Association des Cavaliers d'Er Hoëdic ouvre sa saison avec l'organisation de son derby annuel, au centre équestre du Petit Bois dimanche 8 novembre à partir de 10h.

Rassemblement équestre combinant le saut d'obstacle et le cross. Venez encourager nos cavaliers autour d'épreuves allant de 40 cm à 1 m. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

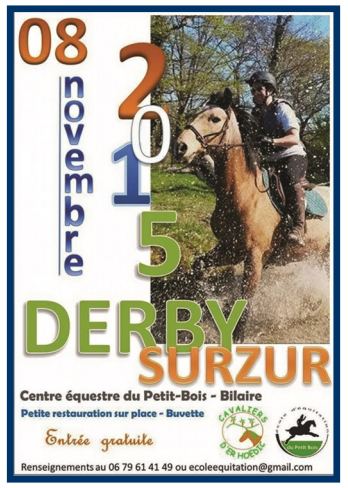

« Un pied d'vant l'autre » à Guerlédan

Pour sa dernière sortie à la journée, l'association « Un pied d'vant l'autre » visitait le lac de Guerlédan. Au départ de l'anse « Beau Rivage », une cinquantaine de personnes a pu découvrir le lac asséché au cours d'une randonnée de 8 km sur le chemin de halage. Après un pique-nique bien mérité, le groupe a continué par la visite de l'abbaye de « Bon Repos » avec une randonnée en forêt. À l'année prochaine pour de nouvelles destinations.

Extrait des délibérations du conseil municipal du 5 octobre 2015

Le conseil municipal :

►approuve :
- la nouvelle composition des commissions municipales Communication-Information et Finances : unanimité.
- l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour mettre en conformité les établissements municipaux recevant du public (ERP) : unanimité.
- le rachat par la commune, auprès de Vannes agglo, d'environ 1 585 m², dans le cadre de l'aménagement du secteur Saint-Symphorien et la signature d'un compromis de vente avec AIGUILLON pour la construction de 17 logements locatifs sociaux : 21 voix pour et 6 abstentions (P. CAILLEAU, JP LE BIHAN, A. PÉRIN, É. MAHÉ, G. LACROIX, J. HENRY).

►décide :
- d'engager la procédure de déclaration de la parcelle cadastrée WL n°29 en état d'abandon manifeste : unanimité.
- d'accepter la proposition présentée par la Caisse Nationale Prévoyance, dans le cadre du contrat groupe du Centre de Gestion du Morbihan, pour l'assurance des risques statutaires du personnel municipal : unanimité.

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Bloc-notes

Ma ruche : je la déclare !

La déclaration annuelle des ruchers : **une obligation réglementaire dès la première ruche, un geste citoyen et responsable**.
Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?
Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.
Par Internet sur le site TeleRuchers :
- si vous avez déjà déclaré les années passées :
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure
- auprès du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) par courrier, si vous n'avez jamais fait de déclaration : il suffit de remplir un formulaire CERFA n°13995*02 (www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

État-civil

Naissances : toutes nos félicitations !

12 octobre : Tanguy PICQUET - 8, allée Milin Avel

Décès : sincères condoléances

21 septembre : Jean MORGAND - 11, rue Théodore Botrel
2 octobre : Marguerite GUÉRIN - 20, passage de l'île Tascon
11 octobre : Paul BLÉNO - 6, rue du Général de Virel
14 octobre : Christiane DELBASSÉ - 5, rue du Bois

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Nous voilà arrivés au quart de cette mandature. Notre rôle, en tant que conseillers d'opposition, durant cette période, a été l'**observation**, le **contrôle**, la **critique**, le **relais d'opinion** des Surzurois, mais aussi la **participation** et les **propositions**. Dans tous les domaines, nous avons été **attentifs, vigilants, dénonçant** les dispositions prises par la majorité qui nous semblaient contraire à l'intérêt des Surzurois, hausse des taux d'imposition, hausse des tarifs municipaux, abandon de la politique jeunesse de Surzur, la modification du projet initial de la rue des Sports….

Et demain !

Demain, nous continuerons à œuvrer fidèlement à notre vision de l'avenir auprès et avec les Surzurois, en amenant nos idées et en soutenant les projets d'intérêt général, avec toutes les difficultés dues à notre position dans un rapport de forces qui est loin de nous être favorable.

L'**attractivité** de Surzur, avec la facilité d'accès au logement pour de jeunes familles, la baisse des tarifs municipaux,…

La **relance de la politique jeunesse**, avec l'agrandissement de la maison de l'Enfance, l'égalité d'accès à la cantine à certaines périodes,…

La **sauvegarde du patrimoine** communal, avec en autre la rénovation du logement d'urgence au presbytère, le GR 34,….

Le **parc d'attractions**, dont nous avons appris lors du dernier conseil municipal qu'un recours avait été déposé par le CZLS.

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr